

POL CANT info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



PROJET CoRe COLLABORATION RENFORCÉE DES POLICES VAUDOISES



Plus qu'un système d'alarme...

- ✓ Étude de sécurité gratuite
- ✓ Consultation personnalisée de votre foyer
- ✓ Un seul interlocuteur pour votre système d'alarme, sa révision et l'intervention

**Un concept de sécurité « all inclusive »
pour votre foyer !**

Demandez aujourd'hui votre offre gratuite
sur **www.securitas-direct.ch**
ou au **0800 80 85 90**

Alarme | Sécurité | Confort | Service

SOMMAIRE

N°120
MARS 2021

- 4-5** **Mot du commandant**
Bilan & Perspectives
- 6-7** **« CoRe »**
Les polices vaudoises unies
- 8-9** **Coronavirus**
EMCC et police : dans les coulisses
- 10-11** **Cyberescroqueries**
La campagne nationale se poursuit
- 12-13** **Bodycams**
Attention ça filme !
- 14-15-16** **Noël**
Découvrez les dessins des enfants
- 17** **Expo photo**
Association Zoé4life
- 18-19** **Prévention routière**
Suivez nos équipes
- 20-21** **Bureau des séquestres**
Sésame ouvre-toi !
- 22-23** **COOKIES**
Publicité ciblée
- 24-25** **Reportage RTS**
Découvrez les coulisses
- 26** **Développement durable**
Engagement
- 27** **9^e Championnat d'Europe**
Cyclisme de la Police
- 28-29** **Association des plongeurs**
Réunion des passionnés
- 30-31** **Collaborateurs**
Arrivées et départs

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION Paraît 4 fois par an • Tirage 3'315 exemplaires • Tirage contrôlé par la REMP. **ÉDITEUR** Police cantonale vaudoise. Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette - 1014 Lausanne. **COMITÉ ÉDITORIAL** Jean-Christophe Sauterel: rédacteur en chef • Florence Maillard: rédactrice en chef adjointe • Alexandre Bisenz: responsable d'édition. **RÉDACTEURS** Alexandre Bisenz • Yannick Beau Olivia Cutruzzola • Valérie Ducommun-dit-Verron • Alessio Meli • Daniel-René Pasche • Coralie Rochat. **PHOTOGRAPHIES** Police cantonale vaudoise • Service pénitentiaire vaudois. **MISE EN PAGE** Next Communication SA • Police cantonale vaudoise. **RELECTURE** Police cantonale vaudoise. **IMPRESSION** Imprimerie Baudat, La Vallée de Joux. 100% **compostable et biodégradable**. Polcant info est envoyé dans un emballage écologique d'origine végétale fait de féculé de pommes de terre. **ABONNEMENT** Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs. **PUBLICITÉ** Next Communication SA - 021 654 05 70. **CONTACT** communication.police@vd.ch • 021 644 81 90 - www.police.vd.ch
© Police cantonale vaudoise. Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.

BILAN ET PERSPECTIVES

Pour ne pas déroger à la règle, je saisis l'occasion que m'offre ce premier numéro de l'année pour me retourner sur l'année policière écoulée et me pencher sur celle en cours.

Si la crise du COVID-19 a eu un impact sur la vie quotidienne et professionnelle de tout un chacun, elle a évidemment aussi influencé de manière très sensible l'activité délictueuse sur le territoire cantonal, c'est une évidence. Il serait donc erroné de tirer des conclusions trop optimistes de la baisse marquée de la criminalité qui a été observée dans beaucoup de domaines disons traditionnels (cambriolages, braquages par exemple) tant la comparaison avec les années précédentes est biaisée. En fait les baisses que consacreront les statistiques sont clairement dues à la réduction de la mobilité et à la diminution ou du moins la complexification des échanges sociaux, essentiellement dans la première partie de l'année.

On pourrait presque dire que les fameux gestes-barrière anti-COVID ont aussi servi de gestes-barrière anti-criminalité. A noter, sur le plan spécifique des violences domestiques, que le semi-confinement décrété en Suisse n'a pas généré la vague de cas que l'on aurait pu redouter, dans notre canton tout au moins. La problématique des violences domestiques reste néanmoins un point d'attention majeur et préoccupant.

En définitive, 2020 a été, pour tous les policiers de ce canton, une année intense sur le terrain, rendue parfois difficile, les missions étant perturbées par le climat anxigène entourant les interventions et par des prises de risques parfois inévitables sur le plan sanitaire, même si tout a été entrepris pour réduire ces risques au maximum.

Par ailleurs l'organisation mise en place à l'échelon policier durant la crise, qui avait pour but de garantir la mission sécuritaire sur tout le territoire cantonal indépendamment de l'état de contamination de l'une ou l'autre polices intercommunales, a très bien fonctionné grâce au concours de tous les acteurs. Il en est résulté une volonté affirmée par tous les partenaires policiers du canton de poursuivre au-delà de la crise COVID-19 une collaboration renforcée (« CoRe »), dans le sillage de REGIO, soit du partenariat déjà existant avec la Police de l'Ouest lausannois.

Parmi les points positifs, à relever encore la pertinence démontrée des mesures prises par le Conseil d'Etat à fin 2019 pour limiter l'attractivité pour le grand banditisme des convois de fonds, puisqu'aucun cas ne s'est plus produit depuis leur mise en œuvre. Beaucoup moins réjouissante, la statistique fortement haussière des décès sur les routes vaudoises (29 contre 18), en dépit du travail de prévention effectué sans relâche dans ce domaine. Pour savoir si ce noir tableau est à mettre en relation avec un besoin pour l'usager de dé-



compresser dans l'espace public et sur les routes en période de COVID-19, il faudra attendre de pouvoir faire des comparaisons avec les autres cantons. Cela dit l'année 2019 avait été particulièrement (exceptionnellement?) « favorable » puisque l'année précédente avait connu 24 décès.

Jacques Antenen
Commandant de la Police cantonale

Les objectifs principaux pour 2021 du commandant de la Police cantonale pour le service sont les suivants :

- Poursuivre – sans porter atteinte aux intérêts de la Police cantonale – un développement harmonieux des collaborations, dans les domaines opérationnels et infrastructurels, avec les polices communales et intercommunales, tant à travers le projet REGIO avec la POL que via le projet CoRe avec les autres polices;
- Gérer la souhaitée sortie de crise COVID-19 et ses conséquences sur le plan sécuritaire;
- Tirer les enseignements de dite crise sur le plan de l'organisation du travail;
- Poursuivre la mise en place du système d'information central de la Police cantonale (ODYSSEE), avec le soutien des polices communales et de la DGNSI;
- Poursuivre l'avancement du projet de regroupement des centrales « feux bleus » sous un seul toit (projet ECAVENIR), en collaboration avec tous les acteurs concernés, dans le but d'en assurer l'entrée en fonction avant la fin de la législature, soit à mi-2022;
- Introduire de manière systématique le « réflexe environnemental » au sein de la Police cantonale. Favoriser l'application du plan climat au sein de l'institution. Mener des réflexions pour renforcer la lutte contre la délinquance environnementale, par exemple par la création d'une entité spécialisée;
- Tester le dispositif existant en cas de disparition inquiétante dans le cadre d'un exercice à large échelle;
- Viser une représentation plus forte des femmes au sein de la Police cantonale, notamment dans des fonctions supérieures;
- Convaincre nos autorités de la nécessité de garantir la mise à disposition d'effectifs policiers tenant compte de l'évolution démographique du canton;
- Préparer et anticiper la transition à la tête de la Police cantonale pour la fin de la législature.

La liste de ces objectifs, à laquelle il faut évidemment ajouter la nécessité de répondre aux attentes du PAC, n'est pas exhaustive. Il faut leur ajouter ceux de la Cheffe de département, à savoir:

- Assurer une prise en charge optimale des victimes, notamment de violences sexuelles, violences domestiques et violence contre les LGBTQI+;
- Lutter contre le harcèlement sexuel à l'interne de la Police cantonale et dans la collectivité;
- Garantir un suivi de la politique de lutte contre le deal de rue.

TOUT BEAU TOUT BOIS!

Une équipe de spécialistes à votre service pour tous types de constructions et de rénovations en bois.



Contactez-nous:
021 926 85 85
St-Légier



www.volet.ch

**CHARPENTE · OSSATURE BOIS · ESCALIER · PLAFOND · ISOLATION
PLANCHER · TERRASSE · FERBLANTERIE · COUVERTURE · TONNEAUX**

LES POLICES VAUDOISES UNIES «CoRe» ET ÂMES...

Police du Chablais vaudois, Police Riviera, Police Lavaux, Police Est Lausannois, Police Région Morges, Police Nyon Région et Police Nord Vaudois participent à un projet de collaboration renforcée (CoRe) avec la Police cantonale vaudoise. Eclairage.

En mars 2020, l'apparition de la pandémie en Suisse oblige nos autorités à réagir: la situation est qualifiée d'«extraordinaire» au sens de l'art. 12 de la Loi sur la protection de la population (LProP). Au niveau vaudois, le plan ORCA (organisation en cas de catastrophes) est déclenché. Un dispositif de conduite unifié est mis en place entre la Police cantonale et les polices communales, sous le commandement du chef des opérations, le colonel Alain Gorka. Fin mai 2020, tandis que la situation sanitaire se stabilise, un plan de désengagement du dispositif policier unifié est prévu et la possibilité est alors offerte aux polices communales souhaitant poursuivre la collaboration renforcée avec la Police cantonale de le faire dans le but de ne pas perdre les acquis et synergies consolidés durant la gestion de la première vague de la crise sanitaire. Police Lavaux (APOL), Police du Chablais vaudois (EPOC), Police Est lausannois (PEL) ainsi que Police Région Morges (PRM) souhaitent poursuivre la collaboration avec la Police cantonale, avec comme spécificité la mixité des patrouilles

d'intervention. CoRe, projet de Collaboration Renforcée, naît! Depuis début 2021, Police Nyon Région, Police Nord Vaudois et Police Riviera ont également rejoint le projet.

CoRe n'est pas Regio

CoRe n'est pas Regio mais s'en inspire. La Police de l'Ouest lausannois (POL) collabore depuis mars 2019 déjà avec la Police cantonale dans le cadre du projet Regio, qui a servi de base de réflexion tant dans la mise en place de la conduite unifiée des polices vaudoises pour répondre aux exigences COVID que pour le lancement de la collaboration renforcée (CoRe). La situation épidémiologique l'exigeant, ORCA est toujours activé avec une conduite unifiée et des patrouilles mixtes avec toutes les polices du canton, excepté à Lausanne. CoRe poursuit en parallèle son développement.

@ Olivia Cutruzzolà





Deux questions à Céline Thévenaz, cheffe de projet stratégique depuis le 1^{er} décembre 2020

Depuis quelques mois, vous avez repris la responsabilité de faire avancer CoRe, quelles sont vos premières constatations ?

CoRe existe depuis plusieurs mois déjà et se déroule dans de bonnes conditions. J'ai eu l'occasion de rencontrer lors de bilatérales l'ensemble des commandants des polices intégrées dans le projet. Ce que je retiens avant tout de ces rencontres est une volonté marquée de collaboration et de rapprochements entre les polices. Il y a une forte envie d'aller de l'avant ensemble et de manière constructive. Ce que j'aimerais souligner également est l'engagement très fort de toutes ces personnes qui croient au projet et le portent par leur motivation; le travail accompli au cours des derniers mois, dans le cadre de Regio et de CoRe notamment, est impressionnant.

Quels sont les principaux défis que vous devrez relever ?

L'arrivée dans le projet de trois nouvelles polices intercommunales en l'espace d'un peu plus d'un mois a nécessité une redéfinition de la structure de gouvernance et de l'organisation de projet en général. C'est sur cela que nous nous sommes focalisés dans un premier temps. J'ai rencontré les nouveaux acteurs et entendu

leurs attentes, leurs besoins, et leurs craintes face au projet. Il faut également mentionner que le projet CoRe s'inscrit dans un contexte plus large, que l'on pourrait appeler l'évolution du paysage policier vaudois et qui englobe entre autres le projet Regio, les rapprochements en cours avec la PML (par exemple la réunion des centrales CAE et CET), le financement de la police, la question des statuts, le recrutement, ou encore la stratégie d'intégration des technologies de l'information dans un horizon à moyen/long terme, pour n'en citer que quelques-uns. Ces aspects ont chacun leur propre rythme d'avancement et leur contexte particulier, mais les liens entre eux sont indéniables et nécessitent d'être appréhendés dans une approche globale et une vision commune. Je suis impatiente des défis qui nous attendent.

Un de ces défis est justement de parvenir à cette vision commune pour les années à venir. Partant du constat que les polices de ce canton ont désormais choisi la voie d'une collaboration renforcée, et le font savoir au travers des divers projets auxquels elles participent, il est maintenant indispensable de prendre le recul nécessaire afin de répondre à la question « dans quelle direction souhaitons-nous aller? » Ce que je retiens avant tout, c'est la volonté d'y aller ensemble. C'est à cette tâche que nous nous attelons à l'heure actuelle. Le rapport d'évaluation CoRe va nourrir cette réflexion grâce aux multiples informations qui y figurent.

De nombreux avantages ressortent de cette évaluation CoRe. Un bilan intermédiaire du projet CoRe a été réalisé en 2020 avec comme buts principaux de présenter les éléments de cette collaboration de manière factuelle ainsi que de mettre en évidence les points positifs et de vigilance liés à ce projet. Pour ce faire, des entretiens ont été menés notamment avec les commandants et les chefs Police-Secours des quatre Polices communales concernées depuis le début (Police Région Morges, Police Lavaux, Police Est Lausannois, Police du Chablais).

@ Réponses recueillies par Olivia Cutruzzolà

De plus, un questionnaire en ligne a été réalisé auprès des collaborateurs, cadres intermédiaires et supérieurs de ces Polices communales. En voici les principaux résultats :

Les principaux défis à relever



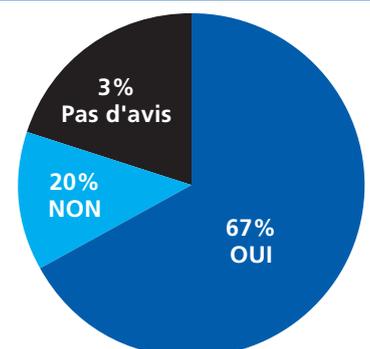
- Statuts du personnel policier
- Respect de l'autonomie communale
- Communication transparente et régulière
- Planification des équipes sur le terrain

Les principaux avantages du point de vue des collaboratrices/reurs interrogés:



- Qualité de service rendu au citoyen
- Rapidité de l'intervention en patrouilles mixtes
- Moins de redondance
- Intégration des officiers polcom aux prises de décisions

Etes-vous favorable à la poursuite de CoRe?



CORONAVIRUS, EMCC ET POLICE : DANS LES COULISSES

Depuis mars 2020, nous vivons toutes et tous dans un contexte sanitaire exceptionnel. Mais comment l'Etat-Major cantonal de conduite (EMCC) et la Police se sont-ils (ré)organisés afin de gérer au mieux la situation ?

Entretien avec Denis Froidevaux, Chef de l'EMCC

Quel est le rôle de l'EMCC dans le cadre de la crise sanitaire ?

L'EMCC est un moyen à la fois opérationnel et stratégique à disposition du Conseil d'Etat pour gérer tout type de crise. L'EMCC assure également le lien entre les niveaux technique et politique. Il doit, de ce fait, dégager la vue d'ensemble au Conseil d'Etat et lui fournir les conditions favorables afin de prendre ses propres décisions dans l'intérêt de la population vaudoise.

L'EMCC s'assure aussi de la mise en application des décisions du Conseil d'Etat et définit les axes stratégiques nécessaires. Ces axes sont transmis aux partenaires concernés, dont la police bien évidemment, mais également aux divers services de l'administration cantonale vaudoise, aux communes ainsi qu'aux diverses entreprises du secteur privé concernées.

Une mission clé de l'EMCC est également d'anticiper la mise en place de mesures complexes en se projetant en permanence dans le prochain compartiment de terrain. En synthèse, l'EMCC doit agir court et penser loin, ce qui en l'espèce n'est de loin pas simple !

La mission de l'EMCC a-t-elle différé entre la première et la deuxième vague ?

L'Etat-major cantonal de conduite est certifié ISO 9001 et de ce fait doit appliquer le principe de l'amélioration permanente. Aussi au terme de la première vague nous nous sommes profondément remis en question et avons identifié plusieurs mesures d'amélioration, en termes de structure, de rythme de conduite et de processus de communication. A cet instant la gestion de la crise Covid-19-2 s'effectue en parallèle à la conduite de l'opération vaccination de masse.

A titre d'exemple, à la fin décembre, nous avons planifié l'intégration de la structure de conduite du concept de vaccination cantonal dans le poste de commandement des opérations (PCO) à Gollion. Depuis le 4 janvier 2021, l'opération « Covid-19-2 » ainsi que la campagne de vaccination se conduisent depuis le Tactical Operation Center (TOC) de l'EMCC. Autre exemple de la nécessité d'être souple, nous planifions, en collaboration avec la clinique de la Source pour le côté médical, un centre de vaccination de masse sur le site de Beaulieu à Lausanne.

*Denis Froidevaux,
chef de l'EMCC,
dans les locaux du
PCO spécialement
installé à Gollion.*



Quels ont été les enseignements de la première vague qui ont permis d'optimiser le travail de l'EMCC lors de la deuxième vague ?

Trois axes principaux ont été identifiés, à savoir :

1. Améliorer la coordination entre le volet sanitaire et extra-sanitaire ;
2. Fournir une infrastructure de conduite (TOC) pouvant intégrer l'ensemble des partenaires tout en respectant les règles sanitaires ;
3. Améliorer le contact avec l'ensemble des communes vaudoises.

Qu'est-ce qui a été fait différemment ?

L'organisation de la conduite a été modifiée suite aux enseignements de la première vague. Un comité stratégique (COSTRA) a été mis en place sous ma présidence et regroupant les acteurs principaux des domaines sanitaires et extra-sanitaires.

Le poste de commandement des opérations (PCO) a été activé dans les infrastructures du centre de compétence protection de la population (CCPP) de Gollion. Lors de la première vague, le PCO était situé, comme ordinairement, dans les infrastructures de la Police cantonale vaudoise au Centre de la Blécherette, mais les mesures de protection sanitaire ne pouvaient plus y être respectées.

En sus du PCO, afin de conduire l'action au plus près de la population vaudoise et, de ce fait, d'assurer un lien privilégié avec l'ensemble des communes vaudoises, quatre postes de commandements régionaux ont été activés dans la première phase (d'octobre à décembre) avec comme servitude territoriale les quatre régions sanitaires de la direction générale de la santé (DGS).

Trois questions à Jean-Christophe Sauterel, Chef de la cellule communication de l'EMCC et Directeur communication et relations avec les citoyens de la Police cantonale

Comment la Police cantonale a-t-elle été engagée dans le contexte de la pandémie ?

Dès février 2020, nous nous sommes préparés à affronter une crise sanitaire sans précédent. Des réunions ont été planifiées avec les polices cantonales et l'opération Covid-19 a été mise sur pied. Le colonel Alain Gorka, commandant de la gendarmerie, a été désigné chef de l'opération pour l'organisation policière vaudoise (OPV). Un état-major dédié a été constitué et, afin de faciliter échanges et prises de décisions rapides, un représentant de chaque corps de police y siège. Le 13 mars, à la suite du déclenchement du plan ORCA par le Conseil d'Etat, les polices cantonales et communales ont intégré l'EMCC.

Au cœur de la crise sanitaire, quelle est la mission de la police ?

Elle est triple. Il s'agit de contribuer à la lutte contre la propagation du virus, de faire appliquer les mesures fédérales et cantonales tout en préservant autant que possible la santé des collaboratrices et collaborateurs. Naturellement, les missions ordinaires de la police, dont le socle sécuritaire de base, doivent en outre être garanties.



Confrontée à des bases légales changeantes, la police doit sans cesse s'adapter. Parmi les dispositifs inédits mis en place, on trouve un Bureau cantonal des manifestations dont la vocation est de conseiller les organisateurs de grands événements. Des campagnes de sensibilisation en faveur du respect des normes sanitaires ont été menées en collaboration avec des sportifs du Lausanne Sport et du Lausanne Hockey Club.

La crise sanitaire a été – et demeure – un laboratoire qui a permis aux polices Cantonale et communales d'éprouver de nouveaux processus et de resserrer leur collaboration. Ainsi, et malgré un contexte tourmenté, les services de police sont parvenus à fonctionner de la manière la plus normale possible.

De plus, la police a joué un rôle actif dans la Task Force commerces et restaurants, dans la Task Force chantiers et dans celle dédiée aux stations de ski avec pour mission de contrôler l'application des plans de protection ainsi que le respect des normes et des mesures sanitaires.

Les polices cantonales et communales ont intégré l'EMCC.

Quels impacts la crise sanitaire a-t-elle eu sur les interventions ?

Durant la première vague de coronavirus, la fermeture des frontières et la mobilité réduite des personnes ont entraîné une nette diminution de la criminalité (-35 % par rapport à 2019). Dans le même temps, les délits commis via internet prenaient l'ascenseur (+37 %). La tendance, déjà observée les années précédentes, a été renforcée par le semi-confinement. Quant à la violence domestique dont on craignait une hausse, les cas rapportés sont restés stables.

Du début du semi-confinement jusqu'à fin 2020, les troubles à la tranquillité ont représenté une part importante du travail de la police avec une augmentation de 66 % par rapport à 2019. Le phénomène, rencontré principalement dans les villes, peut être expliqué par trois facteurs : La baisse du seuil de tolérance des citoyens, l'annulation des événements festifs de l'été (concerts, festivals, girons, etc.) et enfin la concentration élevée de la population restée dans la région en raison des contraintes liées aux limitations des vacances à l'étranger.

@ Réponses recueillies par Coralie Rochat

LA CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LES CYBERESCROQUERIES SE POURSUIT

Au mois d'avril de cette année, un nouveau chapitre de la campagne nationale de prévention des cyberescroqueries « Et vous? Vous auriez dit oui? » démarrera sur le thème du partage de nudes.

Les polices suisses et la Prévention suisse de la criminalité (PSC) unissent leurs forces pour conseiller la population sur les bons comportements à adopter afin de limiter les risques potentiels liés à cette pratique dont les conséquences peuvent être tragiques.

En 2019, les corps de police cantonaux, régionaux et municipaux de Suisse ainsi que la PSC ont lancé une campagne nationale de prévention qui durera trois ans et qui a pour but de sensibiliser le grand public aux risques potentiels liés à l'utilisation d'internet. Dans ce cadre, trois clips vidéo d'environ une minute chacun consacrés aux escroqueries sur les plateformes de petites annonces, aux escroqueries sentimentales et aux money mules ont été diffusés dans les médias, de même que sur les réseaux sociaux. Cette campagne s'est poursuivie en 2020 avec trois autres thématiques. Ces dernières concernaient la sextorsion, l'arnaque au

faux support technique et le grooming. En 2021, la campagne continue avec trois nouvelles thématiques prévues, dont une première qui traite du partage de nudes.

Qu'est-ce que le partage de nudes ?

La première partie de campagne 2021 met l'accent sur les risques liés à la pratique du partage de nudes, aussi connue sous le nom de sexting. Cette pratique fait référence à l'échange par voies électroniques de matériel personnel à caractère sexuel ou intime. Elle est toujours plus répandue et peut entraîner des conséquences graves. L'une des principales raisons liées à cette augmentation réside dans l'omniprésence des technologies et d'internet dans la vie des jeunes d'aujourd'hui. Il existe plusieurs motivations qui poussent ceux-ci à envoyer des photos ou des vidéos intimes et privées. Cela peut, par exemple, être pour montrer son amour, dans une optique de séduction ou de plaisir partagé ou encore pour témoigner sa confiance envers l'autre. Il arrive parfois que la pression des pairs ou le chantage soient à l'origine de ce comportement.

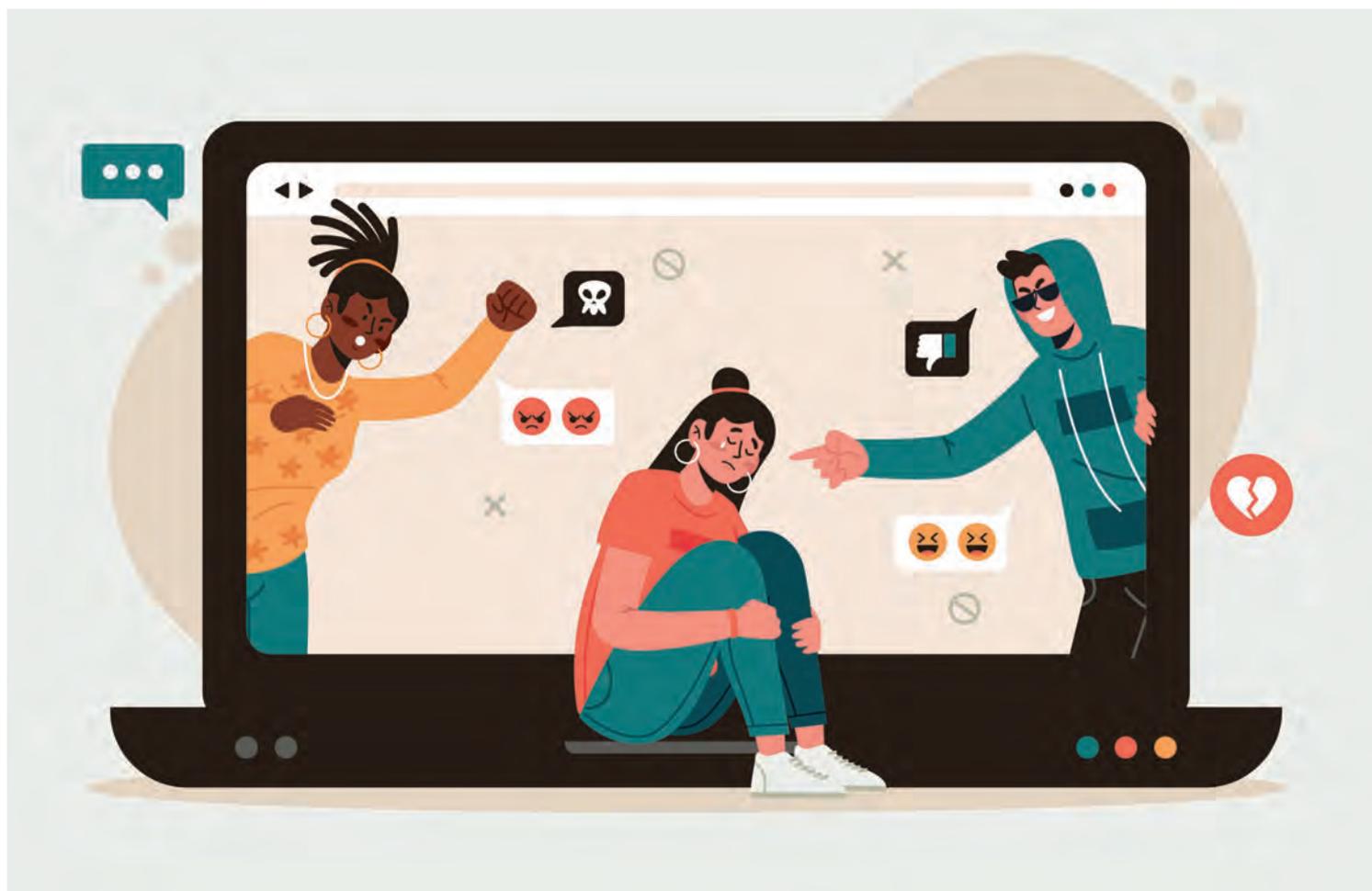
Quelles en sont les conséquences possibles ?

La situation devient problématique lorsqu'un jeune partage, sans le consentement de la victime, la photo ou la vidéo qui lui a été confiée. La victime, qui, après avoir été trahie et avoir vu sa photo ou sa vidéo diffusée sans son consentement par une personne en qui elle avait confiance, risque d'être confrontée à des situations de (cyber)harcèlement. L'histoire de Marco et Jessica met en évidence une situation typique des conséquences potentielles de l'échange de nudes. En effet, au lieu de supprimer les nudes de Jessica, Marco a partagé ceux-ci avec ses amis. En brisant la confiance de Jessica, Marco a rendu possible leur diffusion dans toute l'école. Elle est depuis victime de (cyber)harcèlement et sa vie est ainsi devenue un enfer.

Conseils de prévention

Comme l'envoi de nudes s'effectue dans un cadre restreint, ces contenus ne doivent, en aucun cas, être partagés avec d'autres personnes, même s'il s'agit uniquement du groupe de copains ou des meilleurs amis. Ceux qui reçoivent malgré tout ce type de photo ou de vidéo ne doivent pas les partager à leur tour, mais les





supprimer et signaler ce fait à un adulte de confiance. Dans le cas où un tel contenu est diffusé, il est important pour la victime de ne pas rester seule face à cette situation et d'en parler à un adulte de confiance. En tant que personne ressource, il est fondamental de ne pas reprocher à la victime, qui viendrait chercher de l'aide, d'avoir commis une erreur ou une faute. Au contraire, il faut la soutenir en insistant sur le fait que ce n'est pas elle la coupable, mais bien ceux qui ont partagé la photo ou la vidéo. Enfin, il est nécessaire d'être conscient des risques liés à la pratique du sexting. Si un nude devait tout de même être envoyé, il faudrait alors veiller à ce que le visage, les signes distinctifs (tatouages par exemple) ou des éléments de décoration spécifiques ne soient pas identifiables.

@ Valérie Ducommun-dit-Verron

Aspects légaux

Les échanges de nudes (photos ou vidéos) sont, en principe, réalisés dans un contexte intime et privé reposant sur le consentement des personnes concernées.

De la sorte, pour éviter de criminaliser un certain groupe de jeunes, la loi autorise ceux qui ont entre 16 et 18 ans à s'échanger des nudes qui les impliquent, ce pour autant que cela reste entre eux et qu'ils soient consentants (art. 197 al. 8 CP). Par contre, cela est interdit aux moins de 16 ans car l'art. 197 CP interdit de produire, consommer, posséder, diffuser, montrer et rendre accessibles des fichiers à caractère sexuel mettant en scène des mineurs, et les nudes sont considérés comme tels. Ainsi, tant le fait de garder un contenu à caractère pédopornographique que de le partager avec d'autres est punissable pour eux.

BODYCAMS : « ATTENTION, ÇA FILME »

Elles sont déjà utilisées par la police en Hollande, au Canada, aux États-Unis et en France, entre autres. Les bodycams, ou caméras-piétons, ont été testées conjointement par la Police cantonale et la Police municipale de Lausanne pendant neuf mois.

Rencontre avec Patrick Suhner, remplaçant du commandant de la Police cantonale vaudoise, Chef d'Etat-Major et des Services Généraux, et co-président du comité de pilotage de l'essai-pilote.

Qu'est-ce qui a fait émerger l'idée de tester des bodycams à la Police cantonale et à la Police municipale de Lausanne ?

Le thème des bodycams était dans l'air depuis quelques années déjà au sein des polices, il avait d'ailleurs été abordé au Grand Conseil vaudois. Mais les avis étaient contradictoires et le sujet pas encore mûr. Progressivement, certains corps de police ont fait leur expérience. A l'étranger et, plus près de chez nous, à la police municipale de Zurich. Cela a été le déclencheur.

Comment était constitué le comité de pilotage ?

Nous avons travaillé avec des personnes clés de la Police cantonale et de la Police municipale, tant au niveau

opérationnel que technique. Les représentants des syndicats et de la communication n'ont pas été oubliés. Enfin, Michaël Meyer, sociologue à l'UNIL et familier de l'univers de la police, a été mandaté pour mener une étude scientifique sur l'expérience initiée le 1^{er} juillet 2019.

Qui a testé les caméras ?

Seize policiers ont été équipés de caméras. Les huit policiers lausannois effectuaient toutes sortes de missions, parfois en patrouille seule : proximité, plantonage et intervention. Les huit gendarmes de la Police cantonale étaient, eux, exclusivement actifs dans l'intervention au sein de la gendarmerie mobile.

Comment cette phase test a-t-elle été vécue ?

De manière positive ! L'étude a montré que les bodycams n'ont pas interféré avec le quotidien des policiers et gendarmes bien qu'ils les aient portées en permanence. Testeurs comme syndicats étaient donc partants pour continuer l'expérience. Les résultats concluants ont été portés à la connaissance du commandant de la Police cantonale et des commandants des polices communales qui ont décidé d'aller de l'avant. Le sujet a alors été présenté au Conseil cantonal de sécurité (CCS) présidé par Madame la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, en présence du procureur général.

Quand les bodycams filment-elles ?

Le Code de procédure pénale autorise les forces de l'ordre à filmer lors d'interventions. Il n'existe pas de bases légales pour filmer dans d'autres cas de figure. Concrètement, la caméra n'est mise en marche que quand la policière ou le policier constate un délit ou en suspecte un. La fonction « mémoire tampon » enregistre 30 secondes avant chaque activation de la vidéo, permettant de mieux comprendre le contexte des situations filmées. Il est certain que l'on ne filmera jamais en permanence pour des raisons juridiques et opérationnelles.

A quelles fins les vidéos sont-elles susceptibles d'être exploitées ?

Au cours de l'essai, les images ont été utilisées à quelques reprises par des procureurs dans le cadre de la procédure. Pour l'heure, les policiers n'ont pas accès aux enregistrements de leur caméra. Mais la question se pose de leur permettre de les visionner. Cela leur





permettrait d'être plus précis dans les rapports qu'ils rédigent après les interventions et les vidéos pourraient aussi être employées à des fins didactiques.

Quelles étaient les attentes par rapport aux bodycams ?

Il y avait deux aspects principaux. D'une part, permettre de constater des infractions. Mais cela ne représente qu'un complément au travail de la police puisque nous n'avons pas à proprement parler besoin d'enregistrements vidéo pour cela.

L'autre but était le désamorçage des conflits. Dans cette optique, la présence des caméras était indiquée clairement sur le gilet des policiers à l'aide de l'inscription « vidéo ». Ils annonçaient aussi « attention, ça filme » avant d'enclencher la caméra.

Les bodycams ont-elles réellement eu un effet apaisant ?

Oui, beaucoup de situations ont ainsi été désamorcées, parfois avant même que la caméra ne commence à filmer. Les bodycams donnent également un sentiment de sécurité aux policiers, particulièrement à ceux qui patrouillent en solo. En outre, il est intéressant de noter que le port de bodycams ne représente pas un frein au contact avec la population. Au contraire, elles ont plutôt tendance à divertir et permettent d'établir un lien.

Quel modèle de caméra avez-vous sélectionné ?

Nous avons opté pour Zepcam, un fournisseur néerlandais qui offre des prix raisonnables. Le modèle choisi n'est pas trop lourd et il convient bien à l'opérationnel car il peut être enclenché facilement, même avec des gants. Notre évaluation technique du produit est très bonne. Le fait que le fabricant soit localisé dans

l'Union européenne et non ailleurs dans le monde est aussi un argument.

Et qu'en est-il de la durée de stockage des vidéos ?

Le délai pour déposer une plainte pénale est de trois mois à partir du moment où l'auteur de l'infraction est connu. Nous avons prévu une petite marge et conservons donc les enregistrements pendant quatre mois.

Quelles suites vont être données à cette expérience ?

Nous avons été autorisés par le procureur général à continuer à utiliser des bodycams jusqu'au 31 décembre 2021. Il s'agit désormais de travailler sur les bases légales et les aspects de protection des données. Le Grand Conseil devra ensuite s'emparer du sujet. Les bodycams vont dans le sens de la transparence et de la surveillance de la police, cela fait d'elles un atout sur le plan politique.

Les bodycams sont donc la panacée ?

Non, elles donnent une perspective supplémentaire, voire deux dans le cas d'une patrouille en binôme. Mais il faut se garder de croire qu'elles expriment la vérité absolue !

@ Coralie Rochat

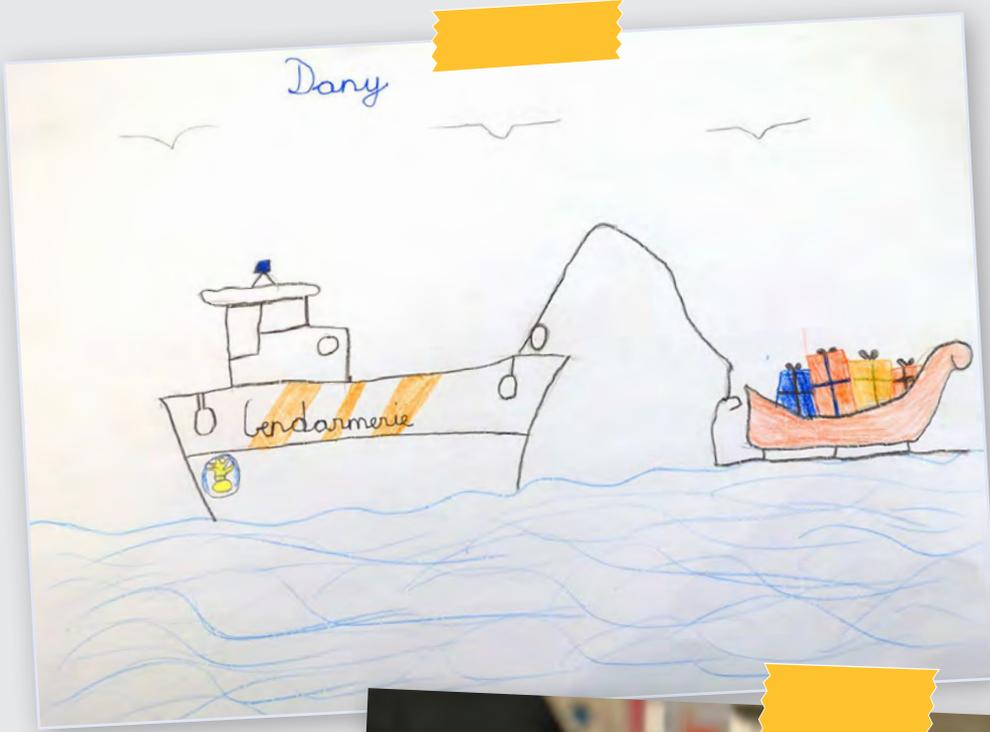
Le port d'une bodycam est clairement indiquée sur le gilet des policiers.

PAS DE FÊTE DE NOËL POUR LES ENFANTS... MAIS DES DESSINS

En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle fête de Noël des enfants a été annulée. Mais les enfants des collaborateurs de la Police cantonale ont tout de même pu marquer l'événement en participant à un grand concours de dessins et de bricolages sur le thème de la police. Plus d'une centaine d'entre eux ont envoyé leurs travaux issus de leur imagination débordante et de leur talent. Petite sélection...







EXPO PHOTO : LA VENTE AUX ENCHÈRES PROFITERA À L'ASSOCIATION ZOÉ4LIFE

L'exposition des photos du com for Nicola Albertini a pris fin au mois de décembre dernier. La vente aux enchères des photos a suivi dans la foulée. « Lors d'une présentation en classe, mes filles ont été touchées par l'œuvre de l'Association Zoé4life. C'est donc cette organisation que j'ai choisie pour recevoir la somme qui a été récoltée. »

La vente aux enchères des photos de l'exposition de Nicola Albertini a rapporté CHF 1780.-, somme qui a été versée à l'Association Zoé4life.

Créée en mai 2013, cette association soutient les enfants atteints d'un cancer. Elle vient également en aide à leur famille, ainsi qu'à la recherche, avec pour objectif de guérir plus et de guérir mieux. Ainsi, dès qu'une famille est confrontée au cancer de son enfant, Zoé4life lui verse CHF 1000.- pour faire face aux premières dépenses. Ce soutien financier peut être renouvelé si l'enfant doit partir dans un autre hôpital, en Suisse ou à l'étranger. En tout, depuis 2014, Zoé4life a reversé plus d'un demi-million de francs aux familles et chaque année, ce sont une centaine d'entre elles qui profitent de ces aides.

Avec les années, l'éventail des activités de l'association s'est agrandi. Par exemple, elle prend en charge les frais liés aux procédures de préservation de la fertilité.

Ceci, afin de permettre aux enfants soumis à des traitements lourds, d'enfanter plus tard. De plus, le partenariat de l'association avec le Groupe d'oncologie pédiatrique suisse a permis de financer des protocoles encore inexistantes en Suisse.

Ainsi, par l'intermédiaire de Nicola Albertini, le produit de la vente aux enchères de la Police cantonale apportera sa contribution à une cause juste et nécessaire aux enfants atteints dans leur santé.

@ Alexandre Bisenz



L'Association Zoé4life aide les enfants atteints du cancer, leurs familles et la recherche. Pour soutenir l'association, rendez-vous sur : www.zoe4life.org



A gauche, Nicola Albertini et ses deux filles remettent la somme récoltée lors de la vente aux enchères à Natalie Guignard, directrice et fondatrice de l'association Zoé4life, accompagnée de la fille de son adjointe.

« NOTRE MISSION PREMIÈRE EST LA VISITE DES ÉCOLES »

Les campagnes d’affichage sont en général la partie visible de la prévention routière. Mais l’action des membres de cette division ne s’arrête pas à ça. Loin de là.

Du côté de la Police cantonale vaudoise, ce sont dix collaborateurs de la Gendarmerie qui parcourent les routes du canton pour dispenser des formations en milieu scolaire, extrascolaire, mais également aux apprentis et aux particuliers. En plus, ils mettent sur pied des campagnes de prévention routière spécifiques, des actions ciblées sur le terrain et assurent une présence lors de salons, foires ou manifestations. « Notre mission consiste à sensibiliser les élèves de tous les âges aux bons comportements sur la route », explique l’adj Marc-André Daven, chef de la prévention routière de la Police cantonale vaudoise. « Nous nous rendons jusqu’aux confins du canton pour atteindre notre jeune public composé de piétons, de futurs usagers de la route et de jeunes conducteurs. »

Le planning est très serré car avec près de 44’000 élèves et 1’500 classes à visiter chaque année, les dix gendarmes en charge de ces formations sont bien occupés. « Notre année de travail suit l’année scolaire. Durant la période hivernale, nous visitons les centres d’enseignement professionnels. Près de 5’000 apprentis sont rendus attentifs aux principales causes d’accidents, à l’usage de la ceinture de sécurité ou aux prises de risques. Dès le printemps, nous agissons plutôt en extérieur. Nous apprenons aux plus jeunes à traverser la route, puis, l’âge avançant, nous passons en revue les dangers de la circulation, la signalisation routière et finalement nous passons à la pratique du vélo sur la route ».

Dans les classes, le sgt Jean-Noël Burnens sensibilise les futurs usagers de la route, quel que soit leur âge.

Le travail ne s’arrête toutefois pas là pour les gendarmes de la prévention routière vaudoise. Viennent

ensuite les formations extrascolaires. Il s’agit alors des aspirants de l’Académie de police de Savatan ou des agents d’entreprises privées qui sont formés à la régulation du trafic. Puis, s’enchaînent les cours pour les patrouilleurs scolaires, les machinistes ou les jeunes qui ont commis des infractions graves à la LCR.

Le sgtm Bertrand Luthi, remplaçant chef prévention routière complète : « Nous sommes également sollicités lors des campagnes de prévention. Celles-ci se font à l’échelle nationale, comme parfois pour la rentrée scolaire, à l’échelle des polices RBT pour « Libérez, dégivrez », ou encore à l’échelle vaudoise, pour la sécurité des piétons ou des cyclistes. » « Enfin » reprend Marc-André Daven, « nous effectuons des actions ciblées pour certaines catégories d’usagers comme les seniors ou les motards. Pour ces derniers, nous organisons deux journées de conduite et de théorie chaque année : ce sont les journées trajectoires.

Nous les rendons attentifs aux différents dangers que peuvent représenter des mauvaises trajectoires des vitesses ou des équipements inadaptés. Pour les seniors, il s’agit d’un rappel de théorie, des exercices de freinage et de manœuvres » et il conclut, « toutes ces mesures sont importantes. Elles nous amènent à rencontrer notre population et elles contribuent à rendre nos routes plus sûres ».

@ Alexandre Bisenz

Le programme d’événements et de formations qui doit être assuré par les spécialistes de la prévention routière est très chargé :

- Formation dans les classes primaires du canton;
 - Formation des apprentis;
 - Formations extrascolaires;
 - Formations particulières;
- Campagnes de prévention sur des thèmes spécifiques, comme : l’alcool au volant, la vitesse, la rentrée scolaire, le dégivrage pendant l’hiver, les cyclistes, les passages piétons...
- Actions ciblées, répondant à des demandes d’associations par exemple : salons, comptoirs et manifestations publiques.





Dans les années 40, les gendarmes de la prévention routière se rendaient déjà dans les écoles pour sensibiliser les élèves.



Le nombre d'élèves dans les classes augmentant, les visites des gendarmes se sont déplacées dans les salles de gym.



En 1910, les routes du canton étaient parcourues par 7'000 véhicules... les bouchons et ralentissements étaient un concept encore inconnu à cette époque !



La sgte Véronique Mossier et le cpl Joël Bruegger utilisent parfois la voiture tonneau (dans le fond) pour leurs démonstrations.



Les journées trajectoires sont mises sur pied chaque année pour les motards du canton. Il s'agit d'une journée d'exercices pratiques.



Le cpl Joël Bruegger se rend régulièrement chez les plus jeunes pour les rendre attentifs aux dangers du trafic routier.



Le stand de la prévention routière était présent à l'occasion du Léman Rétro à Blonay en août 2020.



Après les salles de classes, la prévention continue sur le terrain.

BUREAU DES SÉQUESTRES : SÉSAME OUVRE-TOI !

Mais que recèle exactement ce bureau qui emploie un inspecteur,
un gendarme ainsi qu'une assistante ?

Plongée dans une caverne d'Ali Baba d'un genre très spécial...

Le bureau des séquestres recèle des véhicules et des stupéfiants. Le sergent-major responsable de la spécialisation véhicules du bureau, dont la création remonte à 2013, explique: « Depuis le début, nous avons traité 2430 véhicules ». S'il s'agit principalement de voitures de tourisme, on trouve aussi dans le lot motos, poids lourds, caravanes et vélos.

Mais quels événements mènent au séquestre d'un véhicule? « Il y a trois cas de figure, détaille notre expert. Un véhicule en mauvais état et qui ne répond pas aux prescriptions en vigueur sera bloqué. Les véhicules ayant servi à perpétrer des délits seront également immobilisés. On trouve par exemple dans cette catégorie beaucoup de véhicules étrangers qui ont été utilisés pour commettre des cambriolages, des vols à l'étalage ou tout autre délit. Enfin, il y a les véhicules placés sous séquestre judiciaire car ils ont été acquis de façon douteuse, ont servi à faire du blanchiment d'argent ont été

aménagés pour trafic de stupéfiants, etc. C'est alors le procureur qui ordonne le séquestre pour une durée allant de quelques mois à plusieurs années. »

Les véhicules sont stockés dans une grande halle en dehors de Lausanne. Selon la raison de leur immobilisation et le résultat de la procédure, ils peuvent être restitués à leur propriétaire, vendus ou détruits. Certaines pièces sont entreposées de longs mois voire des années, comme une luxueuse Ferrari séquestrée depuis quatre ans !

@ Coralie Rochat

*Voitures
sous séquestre
dans un hall
dédié à cet usage.*





Deuxièmes vies (éphémères)

Avant leur élimination, les substances et véhicules séquestrés sont quelquefois utilisés pour des exercices à l'interne de la Police cantonale.

Les démineurs du groupe neutralisation, enlèvement, détection d'engins explosifs (NEDEX) se servent de certains véhicules promis à la démolition dans le cadre de leurs entraînements.

La brigade canine se voit quant à elle parfois prêter des stupéfiants avant qu'ils ne soient incinérés, ceci avec un contrôle strict. Les chiens peuvent ainsi être formés à l'identification de diverses drogues. Ces dernières sont susceptibles d'être cachées dans des véhicules eux aussi voués à être éliminés: un terrain d'entraînement au plus proche des conditions de travail réelles pour les chiens policiers.

Stupéfiants

Depuis 5 ans, toutes les prises de stupéfiants du canton sont conservées sur un seul site. Sensibilité du sujet oblige, l'ordre y est roi: « Les stupéfiants sont pesés, emballés, scellés, répertoriés et étiquetés », détaille le spécialiste séquestre stupéfiant.

Depuis quelques mois, une étape vient compléter le processus: une analyse des produits permettant, entre autre, de déterminer leur pureté. En leur qualité de pièces à conviction, les stupéfiants sont conservés jusqu'au jugement de l'affaire avant d'être incinérés sous la surveillance du Service pénitentiaire.

Top 3 des stupéfiants au bureau des séquestres

1. cannabis
2. cocaïne
3. produits de synthèse (ecstasy, métamphétamine, LSD, etc.)

Une prise de marijuana en sachets.

COOKIES: DE LA PUBLICITÉ CIBLÉE À LA SCIENCE FORENSIQUE

Conçus pour faciliter la navigation sur internet, les cookies sont également utilisés à des fins commerciales ou d'investigation comme l'explique le Professeur Thomas Souvignet, spécialiste en traces numériques de l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.

Qu'est-ce qu'un cookie et quel lien avec la publicité ciblée? Il s'agit d'un petit fichier de données déposé sur un ordinateur par un serveur lors d'une navigation sur le web. Les cookies internes sont utiles puisqu'ils permettent, par exemple, d'enregistrer le contenu du panier lors d'un achat en ligne ou encore de se souvenir de la langue du site web visité pour éviter que cette dernière ne soit demandée à nouveau lors de la prochaine visite. Toutefois, les cookies, et en particulier les cookies tiers, sont également utilisés afin d'enregistrer les données de navigation de l'utilisateur pour créer un profil détaillé de ce qu'il consulte.

De nos jours, la publicité en ligne représente un enjeu majeur pour les acteurs du monde numérique. En effet, de nombreuses sociétés proposent des services « gratuits » pour l'utilisateur mais qui en réalité sont financés par la publicité en ligne. Afin d'être rentable, cette dernière doit être ciblée. La publicité peut être choisie en fonction de caractéristiques que l'utilisateur a lui-même renseignées en s'inscrivant sur une plateforme, tels que l'âge ou le genre. Il existe également une autre forme de publicité qui va s'appuyer sur les données de navigation recueillies par le biais des cookies.

Concrètement, lorsque l'utilisateur visite un site, des cookies vont être envoyés sur son ordinateur permettant, entre autres, de l'identifier lors d'une prochaine visite sur ce même site ou sur d'autres sites gérés par le même serveur. Les cookies tiers, pouvant être présents sur plusieurs sites, permettent donc de suivre la navigation d'un utilisateur sur le web dans le but de récolter le plus d'informations possibles. Ces dernières seront ensuite exploitées par des régies publicitaires afin de proposer de la publicité personnalisée. Ainsi, c'est pour cette raison qu'après avoir consulté un produit sur un site web, l'utilisateur se voit proposer de la publicité pour ce même article ou d'autres articles similaires, sur un tout autre site.

Depuis l'application du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'utilisateur est invité à donner son consentement sur les différents types de cookies utilisés. Par ailleurs, il semblerait que l'utilisation des cookies tiers soit sur le déclin. En effet, Google

a annoncé la suppression des cookies tiers d'ici 2022 sur son navigateur. Sachant que ce dernier est le plus utilisé dans le monde, les publicitaires sont inquiets, ce d'autant plus que d'autres navigateurs offrent déjà la possibilité de bloquer ce type de cookies. Cela serait donc synonyme de la fin de la publicité ciblée? Pour



le Professeur Souvignet, « ce modèle publicitaire ne va pas pour autant disparaître. Les cookies seront probablement remplacés par de nouveaux outils. »

Application à des fins d'enquête

Pour le Professeur Souvignet, l'analyse des cookies s'avère être intéressante sous deux aspects, soit pour les questions autour de la vie privée et pour son utilisation à des fins d'investigation lors d'enquêtes. Il estime que les cookies sont peu utilisés dans le cadre d'enquêtes aujourd'hui alors qu'ils pourraient présenter un intérêt. En effet, ils peuvent être utilisés dans le but de reconstruire l'activité d'un utilisateur lors d'une investigation forensique. De plus, l'analyse des cookies permet non seulement d'analyser la navigation web d'un utilisateur mais également d'obtenir les clés de services en ligne et ainsi d'élargir le champ d'investigation si le cadre juridique le permet (accès au stockage dans le « cloud », aux comptes de réseaux sociaux, etc.). Cela repose toutefois sur la coopération des entreprises à partager les données d'un utilisateur identifié par son cookie, ce qui s'avère parfois compliqué, ces entreprises devant jongler entre protection de la vie privée de leurs utilisateurs et réponses aux demandes judiciaires.

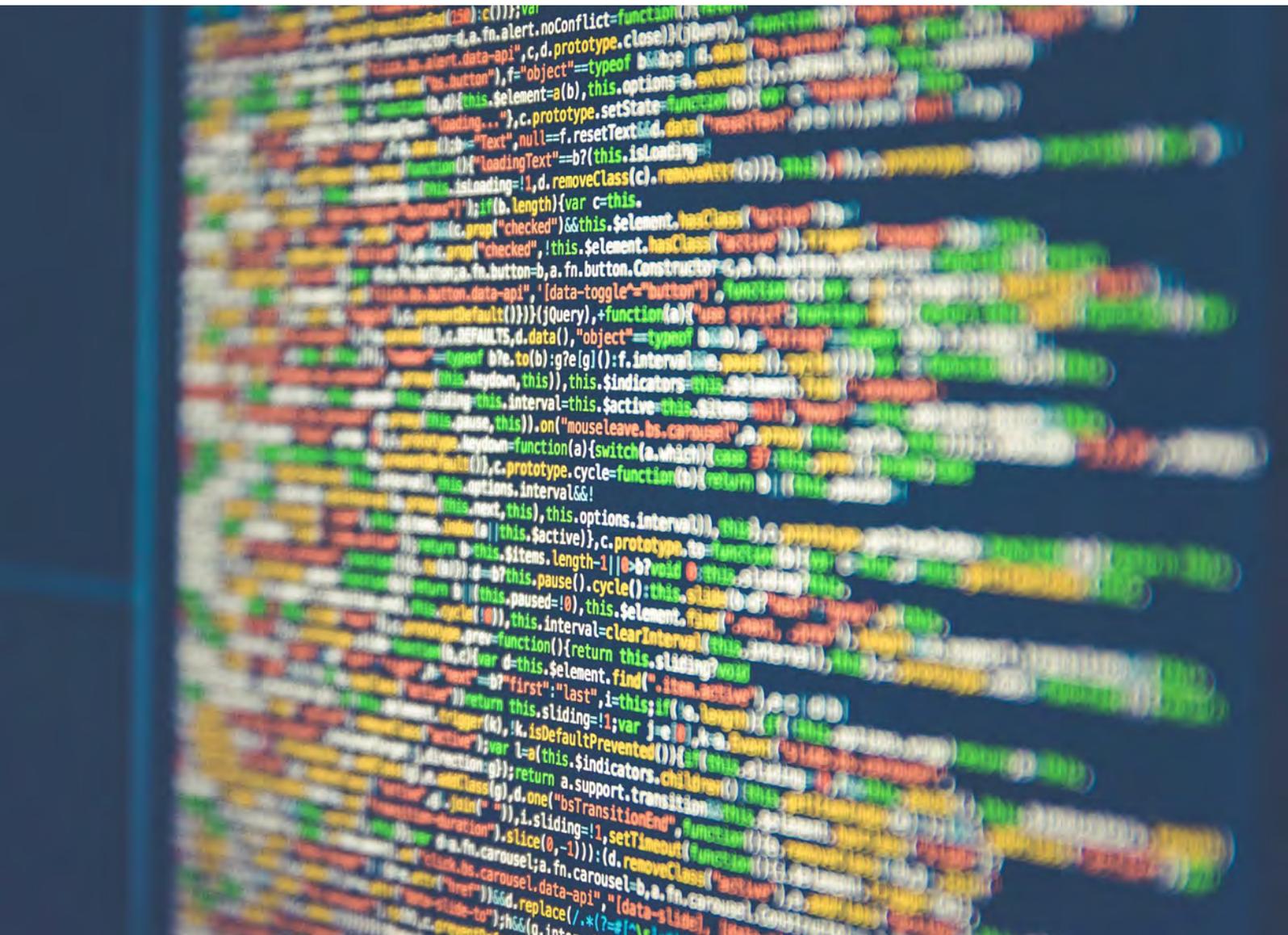
@ Alessio Meli

Encore plus loin avec l'IdO

L'internet des objets ou IdO (en anglais the internet of things ou IoT) est l'interconnexion entre les objets connectés et internet. Son développement s'accompagne d'un accroissement exponentiel du volume de données généré sur le réseau.

Si l'analyse des cookies à des fins d'investigation présente un certain intérêt, cela est incomparable, selon le Professeur Souvignet, avec le potentiel offert par l'exploitation des traces laissées par les objets connectés.

Dans un cas d'incendie par exemple, il serait envisageable de déterminer l'heure du sinistre grâce aux traces laissées par différents objets connectés bien que tout soit parti en fumée. Cela s'inscrit donc dans une démarche globale visant à exploiter les traces générées par ces objets toujours plus nombreux.



LA RTS ENQUÊTE AU CŒUR DE LA CELLULE CYBERPÉDOPHILIE

Le 9 février dernier, les journalistes de *Mise au point* et *Ici la Suisse*, émissions à forte audience de la télévision et radio suisse romande, se sont rendus dans les locaux de la brigade criminelle de la police de sûreté vaudoise afin d'enquêter sur le travail de la cellule cyberpédophilie. Reportage photos au cœur des tournages.

L'analyse des fichiers illicites saisis lors de perquisitions au domicile de prévenus vaudois représente une partie importante du travail de la cellule. Environ 120 à 150 signalements sont effectués chaque année, la plupart provenant des autorités américaines via FedPol. Les infiltrations sur les réseaux de discussion afin de

« chasser » les pervers et potentiels groomers (personne recherchant le contact avec un mineur dans le but d'obtenir une prestation sexuelle) sont une autre activité des deux spécialistes en cyberpédophilie.

© Yannick Beau et Olivia Cutruzzola



Au micro des journalistes radio et TV, l'inspectrice Florence Paschoud et l'inspecteur principal adjoint François Nanchen parlent de la nécessité de débriefer régulièrement avec les collègues. Que cela soit autour d'un café ou en fumant une cigarette, ces moments de décompression sont indispensables, car ils sont confrontés quotidiennement à l'un des aspects les plus sombres de la nature humaine.





A droite, la caméra de Mise au point enregistre l'inspecteur principal adjoint François Nanchen, interviewé par le journaliste Sébastien Faure.



Le commissaire Nicolas Rizzetto, chef de la brigade criminelle, parle de la nécessité de renforcer le réseau et la collaboration intercantonale pour mieux lutter contre les cyberpédophiles.

Le prêt hypothécaire pour le plus bel endroit du monde.

Financez le logement de vos rêves avec nos taux d'intérêts attractifs.

Faites un grand pas vers la réalisation de votre accession à la propriété.
 Convenez dès aujourd'hui d'un entretien-conseil sur banquemigros.ch/prehypotecaire.

BANQUEMIGROS
 Comptez sur nous.

9^e CHAMPIONNAT D'EUROPE DE CYCLISME DE LA POLICE

Sport et Santé! Garder une motivation intacte, créer de l'émulation auprès des partenaires et des bénévoles, continuer à se préparer malgré les aléas de la situation pandémique. Des défis de taille pour une manifestation sportive d'envergure. Telle est l'actualité que nous rencontrons.

Il n'est pas vain de croire qu'il faille quelque effort de motivation pour espérer vivre le prochain Championnat d'Europe de cyclisme de police. Faut-il le rappeler, une pandémie est passée par là en 2020 et elle s'accroche à nos basques comme un sprinter s'accroche à un coéquipier dans la dernière bosse de la course !

Notre économie va cahin-caha, les activités de loisirs et culturelles sont à l'arrêt. Nos vies sont rythmées désormais par de multiples lavages de mains quotidiens, des désinfections au moyen de solutions nauséabondes et le port de masques qui contribuent peut-être à nous sauver mais qui finissent hélas souvent par polluer la nature. Nous devons toutefois persévérer et croire que bientôt, nous pourrions revivre plus librement et surtout, terminer la préparation de notre manifestation.

Le processus d'inscription a été relancé et soutenu par l'USPE. Au moment où vous nous lisez, 13 pays se sont annoncés avec leurs équipes, soit l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Suisse, les Pays-Bas, le Luxembourg, la République Tchèque, la France, la Slovaquie, l'Irlande, le Danemark, la Norvège et le Royaume-Uni. Quelque 150 personnes, sportifs, accompagnants et officiels sont annoncés. Et nous sommes résolument optimistes à les accueillir dès le 20 septembre prochain. Cependant, nous restons très attentifs au développement de la situation.

Hormis un confinement général, l'hypothèse d'une annulation définitive repose essentiellement sur les capacités de nos partenaires à nous soutenir ou non. En effet, si l'Armée suisse ne peut nous mettre à disposition ses locaux de la place d'Armes de Chamblon ou si la Protection civile ne peut fournir le personnel nécessaire, il en sera définitivement fait de notre organisation. Nous le savons bien mais nous refusons pour l'instant de nous laisser aller à la morosité.

Le comité continue son travail, tout comme les nombreux bénévoles qui chaque semaine apportent de l'eau au moulin de ce championnat.

Dans une course cycliste, nous serions sans doute à l'arrière du peloton, dans les voitures, à trimbaler notre misère. Avec un peu d'intelligence et de patience, rien



ne nous interdit de revenir sur la tête de course et qui sait? D'aider nos leaders à lancer le sprint ou encore mieux de participer directement à l'emballage final. C'est tout ce que nous souhaitons à toutes celles et à tous ceux qui contribuent à faire vivre encore cette formidable aventure qu'est la préparation du 9^e Championnat d'Europe de Cyclisme de Police 2021! A bientôt en septembre à Chamblon.

@ Daniel-René Pasche

ASSOCIATION DES PLONGEURS DE LA POLCANT « NOUS RÉUNISSONS LES PASSIONNÉS »

L'Association des plongeurs de la Police cantonale approche de ses 30 ans d'existence et compte plus d'une cinquantaine de passionnés.

Rencontre avec son président, le cpl Emmanuel Léchaire et le sgtm Xavier Disler, tous deux plongeurs de la brigade du lac à Lausanne.

Créée en 1992 et d'abord réservée aux 16 plongeurs des brigades lacustres, l'Association des plongeurs de la Police cantonale vaudoise (APPCV) est, depuis quelques années, ouverte à tous les passionnés.

Son président, Emmanuel Léchaire, caporal à la brigade du lac à Lausanne, explique : « Nous comptons 54 membres, issus de la gendarmerie, de la police de sûreté ou des services généraux. » Un nombre honorable pour une discipline qui demande un gros investissement personnel, de bonnes connaissances techniques, un matériel conséquent et qui se prête peu à la pratique en solo. En effet, selon les circonstances, il n'est pas toujours facile de trouver un partenaire mais surtout, la plongée en solo n'est pas conseillée pour des raisons de sécurité. « Faciliter les contacts entre passionnés est l'une des vocations de cette association », reprend Emmanuel Léchaire.

« A l'époque, l'APPCV a organisé des voyages au bout du monde, comme à Madagascar et aux Maldives. Ces dernières années, elle s'est plutôt orientée vers la Mer Rouge et la Méditerranée. Mais actuellement, nous effectuons des voyages plus proches et moins onéreux afin que tous les membres aient la possibilité de participer. Par exemple, nous proposons des plongées hivernales aux Mosses sous les glaces du lac Lioson, ou dans les grottes de Vallorbe. » Bien plus qu'un sport, la plongée est un monde en soi. On y parle matériel, expériences personnelles, on assiste à des événements internationaux comme le Salon de la Plongée à Paris au printemps dernier, on découvre des endroits inédits et on crée des liens.

C'est également un monde qui se tient à l'écart de toute notion de compétition. Emmanuel confirme : « Les plongeurs sont davantage des passionnés que des compétiteurs. Ce ne sont pas les performances qui font progresser, mais les nombreuses possibilités qu'offre cette discipline ». (Voir le tableau page 29). Chaque plongeur doit d'abord maîtriser les différents niveaux de profondeur avant de passer à la suite. On commencera par maîtriser la plongée à 15 mètres – c'est le niveau 1 – puis à 25, puis à 40 mètres. Après le niveau 1, on peut par exemple être formé à la plongée

en rivière, en altitude, sous-glace, nitrox 1, etc. Après le niveau 2, on trouvera les niveaux plongeur nitrox avancé, recycleur semi-fermé, etc. Chaque profondeur, chaque niveau comporte ses propres difficultés qui doivent être maîtrisées avant d'être sanctionnées par un brevet.

Le sgtm Xavier Disler complète : « Nous nous sommes affiliés à la Fédération Suisse de Sports Subaquatiques (FSSS), ce qui nous permet d'être assurés. L'APPCV propose également des formations CMAS sanctionnées par des brevets. Une vingtaine ont été d'ailleurs délivrés jusqu'à maintenant, tant élémentaires que Tek (plongée technique incluant des aspects comme le Trimix pour les grandes profondeurs, la décompression O2, le recycleur, etc). Pour intégrer l'association, il faut avoir obtenu le brevet niveau 1 CMAS (Confédération mondiale des activités subaquatiques ou équivalent) qui permet une autonomie dans des 15-18 mètres de profondeur. » Depuis le début 2020, l'APPCV organise une sortie mensuelle pour ses membres et tous les deux ans, une croisière en mer. « Mais ça, c'était avant l'arrivée du COVID-19. Nous reprendrons nos activités dès que possible et continuerons à dynamiser la pratique dans l'institution. En tout cas, ce ne sont pas les projets qui manquent », conclut Emmanuel Léchaire.

@ Alexandre Bisenz

L'amplitude des formations et brevets montre l'étendue et la complexité de cette discipline

- Dauphin 1 (enfants)
- Dauphin 2
- Dauphin 3
- Cours spéciaux pour les enfants
- Plongeur D1
- Plongeur D2
- Plongeur D3
- Combinaison étanche
- Orientation
- Techniques de sauvetage
- Plongée en rivière
- Plongée en altitude
- Plongée sous glace
- Photographe sous-marin
- Donneur d'oxygène (O2 Provider)
- Opérateur compresseur
- Plongeur nitrox
- Plongeur nitrox avancé
- Mélange gaz nitrox
- Plongeur avancé (skills)
- Plongeur technique (skills)
- Plongeur trimix (loisir)
- Plongeur trimix (tec)
- Plongeur trimix avancé
- Mélange gaz trimix
- Plongeur grotte
- Plongeur sur épave
- Plongeur recycleur
- Plongeur avec restriction d'aptitude
- I1
- I2
- I3
- Plongeur apnéiste

C'est à Xavier Disler, sergent-major à la brigade du lac à Lausanne, qu'a été remis le mérite sportif 2020 de la Police cantonale vaudoise. Tour à tour pratiquant, moniteur, formateur, conseiller, dirigeant de club et organisateur, Xavier est un passionné, un associatif au service de sa passion et des autres.

Avec environ 3'500 plongées à son palmarès en 35 ans d'activité, il prend toujours autant de plaisir à faire découvrir ce monde du silence à d'autres personnes, notamment par des baptêmes. Xavier insiste sur l'importance de pratiquer une activité sportive dans nos vies, car elle permet d'être bien dans son corps et dans sa tête. Il relève sa chance d'avoir pu concilier travail et passion sportive tout au long de ces années.

Confronté à la disparition dramatique d'un binôme lors d'une plongée, Xavier n'a dès lors cessé de suivre des formations afin d'acquérir les meilleurs réflexes pour lui permettre d'être à niveau avec les techniques, l'aspect sécuritaire et la maîtrise du matériel.

*Rencontre fascinante lors
d'une sortie en Mer Rouge.
© Photo Matthieu Dupertuis*





EQUAL GAME

UEFA RESPECT

